

Guide d'information sur l'accueil de post-doctorants à l'IRD

Campagne 2015

IRD

Direction des Ressources Humaines
Bureau du recrutement

Le Sextant, 44 boulevard de Dunkerque
CS 90009
13572 Marseille Cedex 02

04.91.99.93.24

drh.recrutement@ird.fr

SOMMAIRE

	Page
Introduction	3
Les objectifs de l'accueil des post-doctorants	4-5
Les conditions générales de l'accueil des post-doctorants	5
Les conditions de recevabilité	6
Le déroulement de l'appel à candidature	6
Le dossier de candidature	6
Les modalités et critères de sélection	7
La nomination	7

Introduction

L'IRD est un organisme de **recherche français** qui répond, avec ses **partenaires des Suds**, aux enjeux internationaux du **développement**. Améliorer les conditions sanitaires, comprendre l'évolution des sociétés, préserver l'environnement et les ressources constituent les piliers de son action dans la perspective d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

Établissement public français à caractère scientifique et technologique, l'IRD est placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la Recherche et des Affaires étrangères. Il déploie ses activités à l'international depuis son siège, à Marseille, et ses deux centres métropolitains de Montpellier et de Bondy.

Grâce à son action de recherche, de formation et d'innovation en partenariat, il est présent dans plus d'une quarantaine de pays, en Afrique, sur le pourtour méditerranéen, en Asie, en Amérique latine et en outre-mer. Fondés sur l'interdisciplinarité, ses projets menés conjointement traitent de questions cruciales pour les Suds : maladies tropicales et de civilisation, relations entre santé et environnement, changements climatiques, ressources en eau, sécurité alimentaire, écosystèmes tropicaux et méditerranéens, risques naturels, pauvreté, vulnérabilité et inégalités sociales, migrations, évolution du marché du travail...

Vous trouverez l'ensemble des thématiques de recherche de l'Institut ainsi que la liste des unités sur le site internet de l'IRD : www.ird.fr

Les objectifs de l'accueil des post-doctorants

Le dispositif d'accueil de post-doctorants a pour vocation de favoriser la mobilité de jeunes chercheurs **français ou étrangers**, à partir de leur laboratoire de formation initiale, de leur permettre d'acquérir en France et dans les pays du Sud une expérience complémentaire de recherche de haut niveau, et ainsi de se préparer dans de bonnes conditions à un recrutement ultérieur dans un laboratoire académique français ou étranger ou dans une entreprise.

Il vise également à accroître le potentiel scientifique, à renforcer son attractivité vis-à-vis de jeunes docteurs et à leur permettre de mieux se faire connaître et apprécier dans la recherche d'un emploi scientifique ou technique.

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature dans lequel ils présenteront le projet de recherche qu'ils se proposent de développer au sein d'une unité dont l'IRD est cotutelle.

Une attention particulière sera notamment accordée aux projets relevant des thèmes prioritaires suivants :

Relations sociétés environnement

- Patrimoine(s) et processus de patrimonialisation
- Construction des savoirs, perceptions, représentations et adaptation au changement climatique
- Agro-industrie et agriculture familiale
- Accès aux ressources

Développement, dynamiques sociales et économiques

- Dynamiques Sud/Sud
- Croissance démographique et développement
- Jeunesse, emploi, classes moyennes émergentes et rapports de genre
- Dynamiques urbaines, métropolisation
- Mobilités, migrations, circulations
- Globalisation, développement, pauvreté et inégalités

Aide, politiques de développement et construction de l'Etat

- Gouvernance, conflits (ou résolution des conflits) et développement
- Constructions identitaires et conflits territoriaux
- Politiques publiques

Aléas, climats et environnement

- Aléas volcanique en zone de subduction (arc indonésien, arc andin);
- Indicateurs des changements climatiques et environnementaux en zone méditerranéenne ou tropicale
- Régionalisation du climat pour l'étude de l'évolution de la ressource en eau en zone méditerranéenne ou tropicale
- Prévisibilité multiéchelles des pluies en zone tropicale
- Couplage océan-atmosphère dans les systèmes upwelling tropicaux : processus et impact sur le climat

Biodiversité, ressources et sécurité alimentaire

- Adaptation des plantes tropicales sous contrainte environnementale
- Dynamique de la matière organique des sols dans les agroécosystèmes méditerranéens ou tropicaux
- Devenir des xénobiotiques dans les écosystèmes d'interface continent-océan en zone méditerranéenne ou tropicale
- Écologie et impact des espèces invasives dans les agroécosystèmes méditerranéens ou tropicaux

 Écologie et potentiel de valorisation de microorganismes marins issus d'environnement tropicaux originaux ou extrêmes

Santé

- Maladies de la pauvreté dont HIV, paludisme, tuberculose
- Maladies infectieuses émergentes / réémergentes
- Maladies à transmission vectorielle
- Maladies tropicales négligées
- Maladies de la transition épidémiologique
- Santé de la reproduction, de la mère et de l'enfant
- Nutrition

Conditions générales de l'accueil des post-doctorants

Les candidats doivent remplir les conditions d'accès à la Fonction Publique et les conditions de recevabilité précisées ci-après.

Les contrats proposés sont d'une durée de 1 an éventuellement renouvelable une fois après production d'un rapport d'activité et d'une appréciation du Directeur de l'Unité d'accueil.

Les candidats retenus seront en poste en France Métropolitaine et pourront partir en missions de courte ou longue durée, dans un pays du Sud ou dans un ROM-COM.

La rémunération est calculée sur la base des grilles indiciaires des chercheurs titulaires en fonction de la prise en compte de l'expérience professionnelle.

- Date de soutenance de thèse inférieure à 2 ans : 2 150 euros bruts mensuels
- Date de soutenance de thèse supérieure à 2 ans et inférieure à 5 ans : 2 500 euros bruts mensuels

Le contrat peut prendre fin à tout moment, par accord entre les parties, en cas de recrutement dans un autre établissement ou en entreprise.

Les conditions de recevabilité

Être docteur au moment du recrutement (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) **depuis moins de cinq ans**.

Il n'y a pas de condition de nationalité.

L'appel à candidatures

L'appel à candidatures est adressé aux établissements de recherche (EPST, EPIC...), aux établissements d'enseignement supérieur ; il est également disponible sur le site internet de l'IRD et sur le site européen de la recherche.

Le guide d'information et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site internet de l'IRD (http://www.ird.fr) ou à retirer auprès de la Direction des ressources humaines (Bureau du recrutement) sur demande écrite ou par messagerie électronique à dr.fr.

Le dossier de candidature

Les candidats définissent avec les directeurs d'unité avec lesquels ils prennent contact (voir <u>liste des</u> unités de l'IRD) :

- Un projet de recherche (5 pages maximum) établi par le candidat sur la base des thématiques prioritaires de recherche (cf. pages 4 et 5), précisant les activités que le candidat se propose de développer ou de créer au sein de l'Institut et l'articulation de son projet au Sud avec les programmes en cours ou prévus de l'Unité ciblée pour le post-doctorat. Seront notamment exposés les objectifs, la méthodologie envisagée, ainsi que les perspectives d'application. Le candidat veillera également à la faisabilité de son projet sur la durée du contrat.
- Un projet d'insertion professionnelle ultérieure (2 pages maximum).

Ces éléments font partie du dossier de candidature qui comprend en outre :

- une déclaration de candidature ;
- une fiche de situation professionnelle :
- l'avis motivé du directeur d'unité manifestant son accord pour l'accueil du candidat, éventuellement l'avis du président d'Université s'il s'agit d'une unité mixte associant une université :
- une fiche résumant les activités scientifiques et la liste des travaux publiés ;
- la liste des publications
- la copie du dernier diplôme obtenu ;
- le rapport de soutenance de la thèse et les rapports des rapporteurs quand ils sont disponibles;
- un curriculum vitae :
- un accusé de réception.

Les modalités et les critères de sélection des candidatures

- 1. La Direction des ressources humaines étudie la recevabilité administrative des candidatures.
- 2. Les candidatures sont examinées par une commission de sélection composée de représentants des instances scientifiques de l'Institut et de personnalités nommées par le président-directeur général de l'IRD, au vu des critères suivants
 - la qualité scientifique du projet de recherche présenté par le candidat ;
 - l'adéquation par rapport au projet de l'Unité d'accueil et au partenariat scientifique avec les pays du Sud ou l'outre-Mer ;
 - le parcours scientifique antérieur, (incluant notamment la qualité de la thèse, les publications scientifiques et les différentes actions de valorisation économique et sociale de la recherche) ;
 - le projet professionnel envisagé à l'issue du contrat d'accueil post-doctoral.

La nomination

Le président-directeur général de l'IRD, au vu du procès-verbal établi par la commission de sélection, arrête la liste des candidats reçus au regard des dossiers de candidature.

Les candidats figurant sur cette liste sont informés individuellement de leur accueil. Ils doivent répondre dans un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi de la lettre par l'Institut pour faire connaître leur acceptation ou refus du contrat proposé.